

La formation et les actions de prévention

Former les professionnels de santé en leur apportant des informations scientifiques solides est une priorité. Informer et donner des conseils pratiques permet de répondre aux inquiétudes de la population sur les perturbateurs endocriniens.

Le réseau ÎSÉE et les perturbateurs endocriniens

Le réseau ÎSÉE (Île-de-France santé environnement) a été créé en juin 2019. Il est piloté conjointement par l'observatoire régional de santé d'Île-de-France (ORS), qui assure le portage fonctionnel et l'animation, l'agence régionale de santé (ARS) et la direction régionale interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT). Il est une action du troisième plan régional santé environnement (PRSE 3) d'Île-de-France mais a vocation à perdurer au-delà de la fin du PRSE 3.

Le réseau, ses missions et réalisations

ÎSÉE rassemble des acteurs localisés en Île-de-France travaillant sur les sujets de santé environnementale. Sa finalité est de créer des conditions favorables pour faciliter, intensifier et diversifier les collaborations entre des structures issues de différents secteurs (collectivités territoriales, associations, professionnels de santé, chercheurs, bureaux d'études, acteurs économiques ou organismes publics, etc.).

Pour mener à bien cette mission, ÎSÉE propose plusieurs dispositifs. En premier lieu, une plateforme collaborative en ligne avec la solution numérique Whaller. Il s'agit d'un véritable outil de travail permettant de réunir l'ensemble des adhérents du réseau au sein de groupes d'échanges organisés autour de thématiques

particulières (partage de documentations et d'informations) mais aussi de se mobiliser en groupes de travail autour de projets spécifiques.

ÎSÉE propose également des réunions sous forme d'ateliers participatifs comme en juin 2021 sur la construction du futur PRSE 4, ou encore sous forme de colloques comme ce fut le cas en décembre 2019 sur l'exposition des jeunes enfants aux polluants. Par ailleurs, le réseau ÎSÉE a su s'adapter à la crise sanitaire de la Covid-19 et a proposé six webinaires, « Les débats-conf'ÎSÉE », afin de partager l'expérience et les travaux des membres du réseau relatifs à cette pandémie. Enfin, ÎSÉE propose une communication numérique avec l'édition régulière d'une lettre d'information et la mise en ligne d'un site Internet.

Le réseau et les perturbateurs endocriniens

Le réseau ÎSÉE se mobilise sur les perturbateurs endocriniens au travers d'un groupe d'échange et d'un groupe-projet. Le groupe d'échange rassemble une quarantaine d'adhérents. Il permet le partage d'informations diverses sur la plateforme Whaller réservée aux membres : bibliographie, documents de vulgarisation, agenda d'événements à venir... La problématique des perturbateurs endocriniens a par ailleurs été évoquée lors du colloque « Pour une exposition favorable à la

**Célia Colombier
Jean-Philippe
Camard**

Chargés d'études,
observatoire régional
de santé d'Île-de-
France



Les perturbateurs endocriniens

santé du jeune enfant» (décembre 2019), dont les actes sont disponibles sur le site du PRSE 3.

Quant au groupe-projet, celui-ci rassemble une vingtaine d'adhérents autour de la création d'un portail d'information sur les perturbateurs endocriniens. La mise en place de ce portail fait suite à la signature, en 2019, par la présidente de la région Île-de-France, de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » de l'association Réseau environnement santé (RES), démontrant l'engagement de la collectivité en matière de lutte contre la prolifération des produits qui contiennent ces substances nocives.

Dans le cadre de l'application de cette charte, la région a en effet mandaté l'ORS pour une mission d'information, d'évaluation et de suivi des risques liés aux perturbateurs endocriniens en Île-de-France. En vue de réaliser cet objectif, l'observatoire travaille sur l'élaboration d'un portail d'information accessible depuis son site Internet¹. Son objectif est de rendre accessibles les connaissances scientifiques, proposer une sélection d'outils d'aide à la décision à destination des collectivités territoriales, mettre à disposition des ressources pédagogiques pour différents types de public, et enfin recenser les acteurs ayant mis en place des bonnes pratiques dans la région pour diminuer l'exposition des populations. L'ORS a choisi de constituer un groupe-projet au sein du réseau composé d'adhérents volontaires prêts à contribuer à l'élaboration de ce portail. Aujourd'hui, son travail porte sur la construction d'une enquête afin de rassembler des informations sur les actions mises en œuvre par les acteurs fran-

1. <https://www.ors-idf.org/perturbateurs-endocriniens/>

ciens en matière de perturbateurs endocriniens. Ce groupe de travail est copiloté par le RES et composé du service de santé environnementale de la ville de Paris, de l'agence de l'eau Seine-Normandie, du département du Val-de-Marne et de la ville d'Aubervilliers, ainsi que de consultant(e)s spécialisées sur l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Les objectifs spécifiques de ce portail sont :

- de fournir un état des lieux des connaissances sur les effets sanitaires des perturbateurs endocriniens (modes d'action, sources d'exposition, populations vulnérables, principaux effets sur la santé) à l'aide d'une revue régulière de la littérature scientifique ;
- de suivre à l'aide d'indicateurs de santé l'évolution des principales pathologies liées à l'exposition aux perturbateurs endocriniens tels que les cancers hormono-dépendants ;
- de réaliser une veille bibliographique de la littérature scientifique afin de suivre les avancées de la recherche sur les perturbateurs endocriniens (évaluations toxicologiques des substances, résultats des études épidémiologiques de cohorte nationales et internationales) et de mettre à disposition sous forme de synthèses les résultats de ces travaux ;
- de réaliser une veille réglementaire ;
- d'accéder depuis une carte régionale cliquable à un *benchmark* d'actions réalisées (par tout type d'acteurs) dans le cadre de la lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Un premier volet de ce portail a été mis en ligne fin juin 2021 pour les quatre premiers objectifs, puis le deuxième volet mettra à disposition, fin décembre 2021, la carte régionale sur le *benchmark* d'actions réalisées. ♿

Agir pour bébé

Agnès Verrier
Nathalie Houzelle
Thierry Cardoso
Santé publique
France, Direction
de la prévention
et de la promotion
de la santé

Les références entre
crochets renvoient
à la Bibliographie
générale p. 56.

La création du site Internet Agir pour bébé¹ fait suite à une saisine interministérielle concernant les substances chimiques dans les produits du quotidien. Santé publique France a en effet orienté, dans un premier temps, son action vers une population particulièrement à risque vis-à-vis des substances chimiques, correspondant aux « 1 000 premiers jours » de la vie. Il s'agit d'une période de plus grande vulnérabilité et où des facteurs environnementaux peuvent modifier notablement l'expression des gènes par des modifications épigénétiques physiologiques et être à l'origine de maladies dans la vie adulte [29].

Au-delà de la question de l'exposition aux polluants environnementaux, l'élaboration des contenus du site s'est appuyée sur les travaux de l'université de Harvard dédiés aux besoins fondamentaux de l'enfant [44],

1. <https://www.agir-pour-bebe.fr>

en particulier les trois piliers que sont des environnements physiques et chimiques sûrs et favorables, une alimentation saine et appropriée, et un environnement relationnel stable et réactif. En privilégiant une entrée populationnelle plutôt que par risque, l'approche globale de promotion de la santé a intégré l'exposition aux substances chimiques dans une prise en compte globale des besoins de l'enfant [37]. Agir pour bébé s'adresse donc aux futurs et nouveaux parents pour les informer sur l'influence pendant la grossesse et la petite enfance des environnements (chimiques, physiques, sociaux, affectifs...) sur leur santé et celle de leur enfant. La littérature montre que c'est aussi une période propice aux changements de comportement concernant notamment l'exposition aux substances chimiques lors de l'utilisation de produits de la vie courante.


La ligne éditoriale du site Agir pour bébé a favorisé une approche de soutien et de bienveillante pour donner

aux futurs et nouveaux parents des clés pour les inviter à agir selon les capacités et les souhaits de chacun, cela afin de favoriser des environnements favorables à la santé. Elle répond aussi à la volonté de rendre l'information et les conseils accessibles au plus grand nombre, incluant les personnes avec un faible niveau de littératie² en santé [68]. Le site propose différents niveaux de lecture et de découverte, tout en présentant des contenus élaborés à partir des connaissances scientifiques disponibles. L'Anses, l'Ademe, l'INRS et l'ANSM ont d'ailleurs été sollicités pour valider certaines informations, en lien avec leur expertise propre.

Parmi l'ensemble des sujets abordés sur le site, les thématiques relatives aux expositions environnementales ont été sélectionnées en raison des effets sanitaires sur le développement de l'enfant et de la survenue de pathologies à plus ou moins long terme : air intérieur, plomb, ondes, UV, chaleurs extrêmes... Concernant les substances chimiques, en raison du caractère ubiquitaire de l'exposition à un cocktail de polluants [45], quelles que soient les voies de pénétration dans l'organisme, les informations et conseils présents sur le site visent, avant tout, à tendre vers une sobriété d'exposition.

Le site propose deux grandes entrées. Une entrée classique avec quatre rubriques (Prendre soin de moi, de nous ; Aller vers un environnement sain ; Être écouté et accompagné ; Découvrir et nourrir bébé) proposant

des contenus textuels et prochainement des vidéos ; une entrée innovante avec huit espaces domestiques (cuisine, réfrigérateur, chambre, coin bébé, salon, espace rangement, extérieur, salle de bain) dans lesquels des objets de la vie quotidienne sont représentés et accompagnés de messages pratiques sous une forme ludique et accessible. Les articles en lien avec l'environnement apportent des connaissances et des informations notamment sur les substances chimiques (Connaître les substances chimiques dans notre quotidien ; Limiter les perturbateurs endocriniens, c'est possible ; Identifier les substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques pour mieux les limiter...).

Pour les perturbateurs endocriniens, il s'agit non seulement de définir ces substances mais aussi d'apporter des informations sur les produits de la vie quotidienne qui en contiennent, et des conseils généraux pour limiter leur exposition. Des conseils détaillés sont aussi proposés pour envisager de nouvelles pratiques (adopter les bons réflexes en cas de températures extrêmes ; repenser ses habitudes de vie pour réduire l'exposition aux substances chimiques ; adopter les bons gestes pour améliorer son air intérieur...). Pour chaque objet, les futurs et nouveaux parents trouvent des conseils pratiques sur différents sujets, avec trois niveaux d'information (minimum, pourquoi ce conseil, pour en savoir plus). Par exemple, l'espace rangement évoque non seulement des produits ménagers à limiter mais aussi des solutions avec l'utilisation de produits qui réduisent l'exposition aux substances chimiques. Il en est de même pour tous les espaces du logement. 

2. Capacité des individus à comprendre et à utiliser les informations pour être autonomes et pour faire des choix éclairés.

Le programme Nesting : sensibiliser et protéger la santé des femmes enceintes et des enfants

WECF France, créée en 2008, est membre du réseau international WECF (Women Engage for a Common Future) et agit pour construire avec les femmes un monde sain, durable et équitable. Dans ce cadre, WECF a développé le programme Nesting : créer un environnement sain pour son enfant. Ce programme a pour public-cible les femmes enceintes, les parents de jeunes enfants, et les professionnels de la petite enfance et de la santé.

L'atelier Nesting est un atelier interactif d'une durée de deux heures environ, qui propose des jeux et exercices pour stimuler le dialogue entre les participants afin de : comprendre le lien entre environnement intérieur et santé de l'enfant, apprendre à réduire les expositions aux substances et produits préoccupants pour la santé,

découvrir des solutions de substitution, et plus largement réduire la pollution de l'environnement intérieur. L'atelier se veut concret et pratique, avec quiz, dessins, produits du quotidien examinés lors de la séance. Il aborde des thématiques aussi diverses que : emballages alimentaires, pollution de l'air intérieur, produits ménagers, cosmétiques, labels, radiofréquences, jouets, etc.

L'atelier Nesting s'inscrit dans le cadre du concept de santé communautaire né au Canada dans les années 1990, construit autour de l'apprentissage entre pairs, la dynamique de groupe, la progression à partir de connaissances et représentations préexistantes. Il s'organise autour de discussions axées sur les implications concrètes et matérielles des sujets abordés, et l'expérience positive, qui permet de prendre confiance

Elisabeth Ruffinengo

Responsable plaidoyer santé-environnement, WECF France



Les perturbateurs endocriniens

Les références entre crochets renvoient à la Bibliographie générale p. 56.

en soi. Il utilise la force du « lien faible » (liens établis avec des personnes ne faisant pas partie des proches, selon le concept de Granovetter [39]), et est un outil de prévention et d'accompagnement, allant au-delà de la simple transmission d'information. L'atelier Nesting s'adresse en priorité à des futures mamans, futurs et/ou jeunes parents, nombre de ces ateliers étant proposés au sein de maternités.

WECF France a développé des ateliers thématiques adaptés à des publics plus vulnérables, dits « Ma maison, ma santé », qui ont lieu dans des maternités, centres sociaux ou autres lieux, avec le soutien d'ARS (Nouvelle-Aquitaine, etc.), de municipalités (eurométropole de Lille, ville de Paris, etc.) autour de : produits ménagers et air intérieur, aliments et contenants, cosmétiques, jouets, couches, décoration d'intérieur, radiofréquences, textiles, gestion des déchets, etc. [28] Ces ateliers proposent notamment des ressources pratiques telles que des adresses pour trouver des produits plus sains, des recettes à faire soi-même pour certaines catégories de produits (produits d'entretien, lessive, cosmétiques, etc.). Les perturbateurs endocriniens sont une thématique abordée systématiquement lors de ces ateliers, et font l'objet de publications diffusées au cours de ces sessions, telles que des guides ou fiches pratiques concernant les jouets ou cosmétiques, contenants alimentaires, etc.

Pour animer ses ateliers, WECF France forme et certifie des animateurs. Le rôle de l'animateur est essentiel au bon fonctionnement de l'atelier : doté de qualités d'écoute et d'une capacité à reformuler, il doit veiller à encourager les participants à s'exprimer, et à équilibrer la participation. La formation dispensée par WECF France

propose à la fois un contenu théorique (quatre jours) et un contenu pédagogique (deux jours), avec fourniture d'un support de formation comprenant un chapitre sur les perturbateurs endocriniens. La formation est suivie d'un tutorat obligatoire des animateurs formés, et de journées de formation continue (quatre par an).

À ce jour, le réseau d'animateurs Nesting compte plus de 350 membres formés, dont 98 % sont des femmes. Ils sont répartis dans 53 départements et dix régions de France métropolitaine, et il y en a également trois au Luxembourg et trois en Suisse. La majorité des membres sont des professionnels de santé (sages-femmes, etc.) et de la petite enfance. 60 maternités de France métropolitaine ont été formées à la pédagogie des ateliers Nesting. En 2019-2020, 1 000 ateliers ont été réalisés dans toute la France, dont 70 % en région Nouvelle-Aquitaine.

Selon les résultats de l'analyse [75] de 1 293 questionnaires, collectés au cours de 180 ateliers Nesting menés en 2019 dans quatre régions (Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Pays de la Loire), 89 % des participants aux ateliers sont des femmes, et plus de 65 % d'entre elles ont plus de 30 ans. 46 % sont des futurs parents, et 31 % des parents de jeunes enfants.

Le niveau de satisfaction globale des participants suite à l'atelier est très élevé, allant pour quatre critères de 79 % (apports théoriques) à 92 % (pédagogie). 92 % des participants estiment que l'apport de l'atelier porte sur « des conseils pratiques et accessibles ». Enfin, 70 % des participants ayant suivi un atelier Nesting déclarent par la suite être plus sensibles aux informations en matière de santé environnementale. ♀♂

Formation des professionnels de santé : les outils pour comprendre et agir

Nathalie Bonvallet
Enseignante-chercheuse en toxicologie appliquée à la santé publique environnementale, EHESP, Irset

« **F**ormer pour renforcer la prévention des expositions aux perturbateurs endocriniens » est l'une des actions de la deuxième stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens mise en œuvre en 2019 pour atteindre l'objectif ambitieux d'un environnement non toxique affiché par la Commission européenne [23, 57]. Les professionnels de santé sont le relais naturel et privilégié de transmission d'informations scientifiques solides et de conseils pratiques pour répondre aux inquiétudes de la population sur les perturbateurs endocriniens.

Sollicitée par la Direction générale de la santé (DGS), l'École des hautes études en santé publique (EHESP, Rennes) a mis en œuvre une formation intégralement en ligne, et inscrite à l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC) : « Risques chimiques et perturbateurs endocriniens autour de la périnatalité et

l'enfance : les outils pour comprendre et agir ». Cette formation a été conçue dans le contexte de la loi du 5 septembre 2018 [51] pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui transforme les formations en bloc de compétences pour l'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette formation permet de fournir aux professionnels des éléments de connaissance et de leur expliquer les incertitudes autour de ce sujet, de les doter d'outils pratiques permettant de repérer les perturbateurs endocriniens dans le quotidien, d'analyser les situations les plus à risques, et d'agir en matière de prévention pour que chacun puisse orienter ses choix et être en capacité de limiter son exposition.

Méthodologie d'élaboration

Pour que la formation soit en accord avec les réalités de terrain, la méthode employée pour sa mise en œuvre

Les références entre crochets renvoient à la Bibliographie générale p. 56.

a été de s'appuyer sur une équipe projet et un comité de pilotage constitués d'enseignants, d'un ingénieur pédagogique du Centre d'appui à la pédagogie (CAP) de l'EHESP, et de professionnels de santé : sage-femme, pédiatre endocrinologue, médecin de santé publique, médecin généraliste. Les différentes étapes de cette mise en œuvre sont présentées dans la figure 1.

Organisation et contenu

La formation a pour objectif la prévention par la réduction des expositions de la population aux perturbateurs endocriniens. L'analyse des situations de travail et des activités des professionnels de santé ont été traduites en une compétence unique : communiquer sur les perturbateurs endocriniens auprès de populations ciblées comme les plus à risque. Les populations les plus à risque sont les personnes les plus vulnérables (femme enceinte, jeune enfant par exemple) et les personnes les plus exposées. La compétence a été déclinée en six objectifs d'apprentissage :

- Repérer les perturbateurs endocriniens dans le quotidien.
- Identifier les personnes à risques.
- Appréhender le comportement des personnes les plus exposées.
- Communiquer sur le sujet important sans provoquer de stress ou d'anxiété.
- Conseiller les patients de manière empathique pour réduire leurs expositions.
- Orienter les patients vers des personnes ou structures ressources référentes et validées.

Pour répondre aux contraintes des professionnels de santé, la formation a été organisée dans un environnement d'apprentissage entièrement à distance en trois modules de deux heures chacun par semaine. Le premier a pour objectif d'identifier les enjeux liés aux perturbateurs endocriniens. Les enseignements plutôt théoriques permettent de placer les perturbateurs endocriniens dans

le contexte du risque chimique, de comprendre la façon dont ils sont étudiés et les questions réglementaires associées. Le deuxième est centré sur la communication et est basé sur des mises en situation afin de repérer les substances chimiques dans le quotidien, communiquer simplement et proposer des recommandations pour la réduction des expositions. Le troisième a pour objectif l'orientation à la fois des professionnels de santé et des patients vers des structures et ressources de référence.

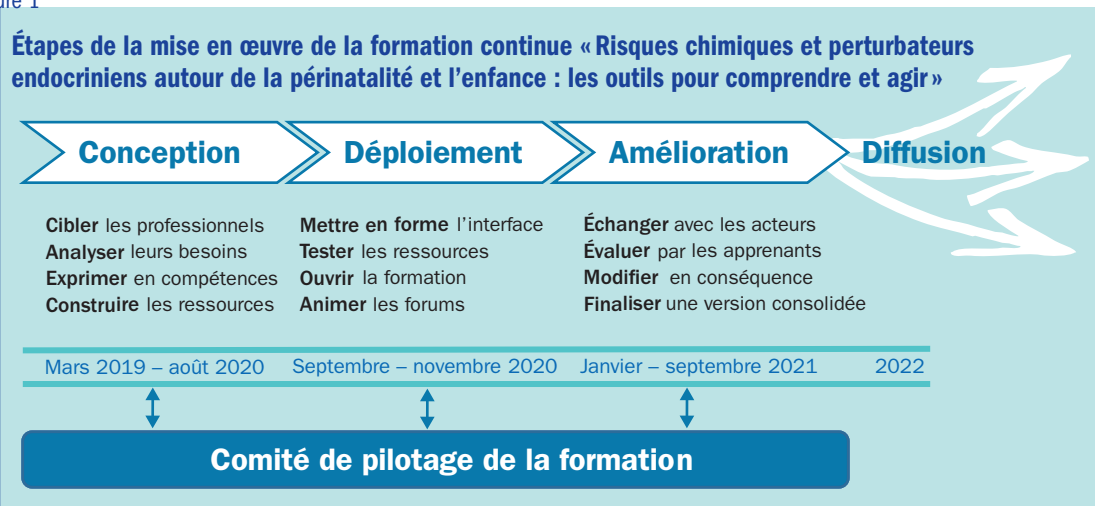
Cette formation a été conçue avec un scénario pédagogique clairement découpé et pensé pour faciliter le parcours de l'apprenant. Chaque module est découpé en séquences qui contiennent les ressources de cours – alternance de vidéos, de lectures et d'espaces de dialogues pour échanger sur ses propres pratiques – mais aussi une section permettant de tester ses connaissances (auto-évaluation), et une section de ressources complémentaires, telles que présentées dans la figure 2. Par l'intermédiaire d'éléments graphiques et d'un code couleur par module, l'apprenant se situe rapidement dans sa formation. Une barre de progression lui indique également les activités à faire pour valider les modules et les temps impartis. Chaque module est évalué de manière indépendante.

De nombreux intervenants, professionnels de santé et experts scientifiques, ont participé aux enseignements : professionnels libéraux ou exerçant dans des centres hospitaliers publics ou privés, enseignants-chercheurs de l'Inserm ou de l'université, responsables d'équipe et de projets à l'Anses et à Santé publique France.

La formation permet de délivrer un certain nombre de messages clés :

- les impacts sanitaires des perturbateurs endocriniens sont aujourd'hui difficilement évaluables, car ces substances engendrent des effets qui sont multifactoriels et sur le long terme ;
- avec l'avancée des connaissances, le nombre de perturbateurs endocriniens connus et reconnus va

figure 1

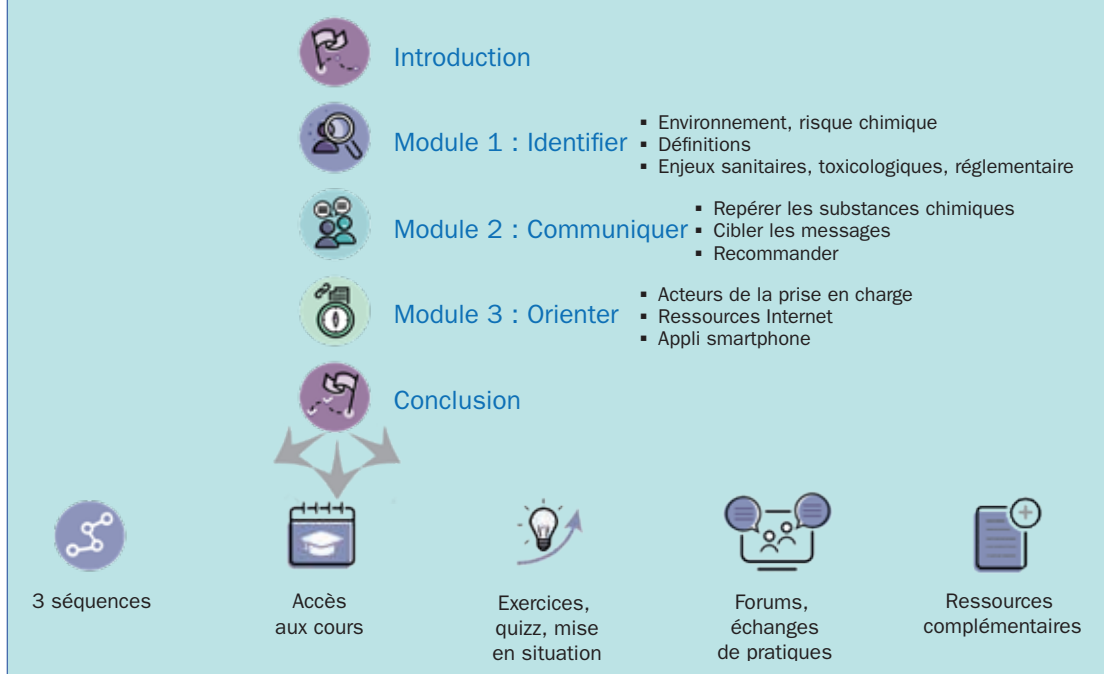




Les perturbateurs endocriniens

figure 2

Organisation de la formation en modules, eux-mêmes déclinés en séquences contenant des ressources pédagogiques, des exercices, des forums d'échange et des ressources complémentaires



s'accroître, les sources d'exposition sont multiples, et leurs effets à faibles doses à des périodes particulières de la vie posent questions ;

- la réglementation est encore difficile à mettre en place en raison des difficultés d'identification, principalement car il manque des essais standardisés nécessaires pour l'évaluation et la reproductibilité des résultats ;
- la prévalence des expositions aux substances chimiques et aux perturbateurs endocriniens est importante : nous y sommes tous exposés, et les enfants sont plus exposés que les adultes. Pour autant, la réduction des expositions est possible ;
- les messages de prévention doivent s'inscrire dans une logique d'hygiène de vie globale pour ne pas être contre-productifs, ils sont hiérarchisés et inclus dans les recommandations relatives aux expositions chimiques, au risque microbiologique, et aux autres risques (alimentation, tabac, activité physique...);
- utiliser les recommandations officielles, et connaître les dispositifs simplifiés de communication tels qu'étiquetages, pictogrammes et labels, permettent d'éviter de se noyer dans la masse d'informations disponibles.

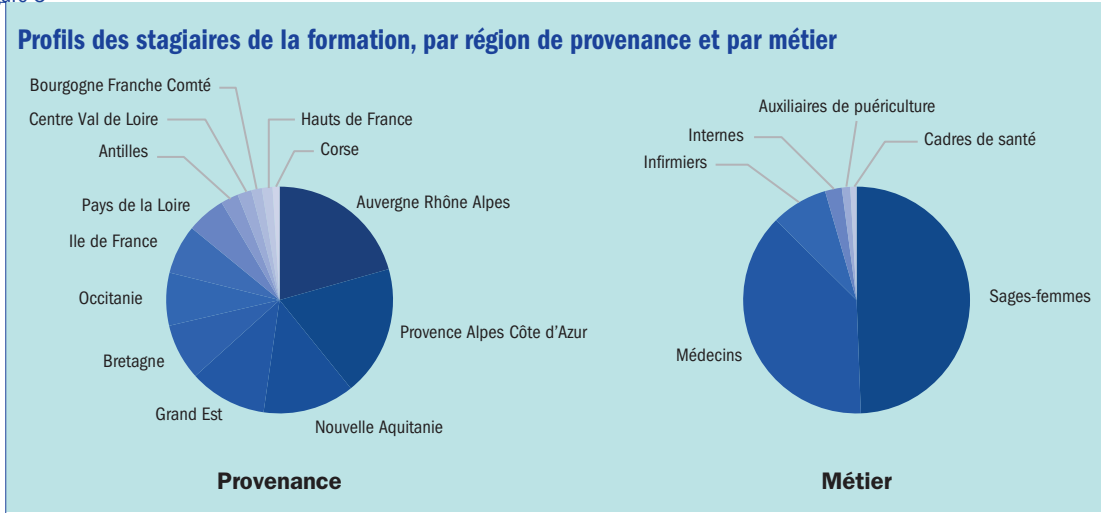
Déploiement

La première session a eu lieu de septembre à novembre 2020. Au total, 334 stagiaires ont été inscrits, dont 35 % dans le cadre de leur développement

professionnel continu. Les profils des participants sont mentionnés dans la figure 3 : toutes les régions étaient représentées. Les sages-femmes et les médecins (toutes spécialités confondues) étaient les plus nombreux, représentant plus de 87 % du total. Parmi les médecins, les généralistes représentaient environ la moitié des profils, les pédiatres environ 20 %, et les endocrinologues ainsi que les gynécologues obstétriciens 10 % chacun.

Parmi l'ensemble des stagiaires, 73 % ont utilisé l'intégralité des ressources (n = 243) et 71 % ont obtenu le certificat de réussite équivalent à un pourcentage de bonnes réponses supérieur à 70 % (n = 236). Le profil des stagiaires ayant réussi est similaire au profil global des stagiaires inscrits. L'évaluation de la formation par les stagiaires a montré un très bon taux de satisfaction globale, avec 70 % des stagiaires satisfaits et 28 % plutôt satisfaits, sur 235 répondants. Par ailleurs, 97 à 99 % des stagiaires étaient satisfaits ou plutôt satisfaits des objectifs, de la démarche pédagogique, des contenus et activités proposés, du séquençage et de la valeur ajoutée de la formation. Les mises en situation ont été particulièrement appréciées. Néanmoins, 18 % des répondants n'ont pas été satisfaits de la répartition de la charge de travail eu égard à la durée de la formation. Ainsi, une deuxième session améliorée tenant compte de ce retour d'expérience est proposée en octobre 2021.

figure 3



Perspectives

Une réflexion est menée pour que la formation soit diffusée encore plus largement sur le territoire français. Cette ouverture permettrait de rendre le dispositif plus efficace et pérenne, afin de répondre pleinement aux objectifs de la stratégie nationale sur les perturbateurs

endocriniens, mais plus généralement dans l'optique de prévention globale des risques sanitaires liés à l'environnement, pour que chacun puisse orienter ses choix et être en capacité d'accroître ses comportements favorables à la santé et de limiter ses expositions aux composés toxiques. 👤

Améliorer la lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers : ce que prévoit le PNSE 4

L'Organisation mondiale de la santé estime que 23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux, qui contribuent à de nombreuses maladies d'origine multifactorielle : cancers, pathologies respiratoires, allergies, asthmes, maladies cardiovasculaires, diabète, obésité, etc. La pandémie de Covid-19 rappelle les liens étroits entre les santés humaine, animale et de l'environnement. Sur ces nombreuses questions, les attentes citoyennes sont de plus en plus fortes. C'est pour répondre à ces enjeux que les ministères chargés de la santé et de l'écologie ont lancé le quatrième plan national santé environnement (PNSE 4) le 7 mai 2021.

Depuis 2004, la France mène une politique ambitieuse afin de réduire l'impact de l'environnement sur la santé. En Europe, elle fait partie des États les plus engagés en matière de santé environnement avec trois PNSE successifs. Le PNSE vise à informer et sensibiliser les populations. Il permet de mieux connaître

l'environnement et les liens avec la santé grâce à la recherche. Il est le fruit d'un travail avec les parties prenantes réunies dans le Groupe santé environnement (GSE). Le troisième PNSE a permis d'introduire la notion d'exposome, tenant compte de toutes les expositions susceptibles d'avoir un impact sur la santé tout au long de la vie.

Le PNSE 4 s'inscrit dans le cadre d'une politique française et européenne ambitieuse, notamment structurée par le Pacte vert pour l'Europe (Green Deal), dont l'objectif est de garantir un cadre de vie et des écosystèmes sains aux Européens.

Ce nouveau plan national porte une ambition : mieux comprendre les risques auxquels chacun s'expose afin de mieux se protéger et protéger son environnement. Fondé sur l'approche « Une seule santé », il doit permettre à chacun, citoyen, consommateur, élu, professionnel, chercheur, d'agir pour un environnement favorable à la santé. Il propose des actions concrètes selon quatre axes prioritaires :

Mathilde Merlo
Ministère
des Solidarités
et de la Santé,
Direction générale
de la santé

Pascal Schuermans
Ministère
de la Transition
écologique,
Direction générale
de la prévention
des risques

Xavier Bouton
Ministère
de l'Économie,
des Finances
et de la Relance,
Direction générale
de la concurrence,
de la consommation
et de la répression
des fraudes



Les perturbateurs endocriniens

- s'informer, se former et informer sur l'état de l'environnement et les bons gestes à adopter ;
- réduire les expositions environnementales affectant la santé ;
- démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires ;
- mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé.

Améliorer la lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers

Parmi les actions visant à mieux informer les populations, le PNSE 4 souhaite améliorer la lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers. En effet, les Français sont de plus en plus attentifs à la qualité, l'origine et la composition de ce qu'ils achètent, notamment concernant les risques associés à certaines substances chimiques. La mise sur le marché des produits chimiques est encadrée au niveau européen par des réglementations transversales et sectorielles qui prévoient des dispositions concernant l'étiquetage des dangers des substances et des mélanges, et l'inscription de la composition des produits. Cet étiquetage permet d'assurer la transparence quant à la composition des produits mais est souvent difficile à interpréter.

Pour permettre au consommateur de prendre facilement des décisions éclairées, il est aujourd'hui nécessaire que cette information exhaustive sur la composition des produits soit interprétée en termes simples, synthétiques et clairs pour les consommateurs.

Ainsi, une meilleure information des consommateurs sur la bonne utilisation des produits ménagers et leurs impacts sur la santé et l'environnement est un des objectifs du PNSE 4. L'action 3 vise à améliorer la

lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers pour permettre aux Français d'utiliser ces produits (c'est-à-dire les produits de nettoyage et d'entretien, y compris les produits désinfectants) de manière efficace et sûre, en disposant d'une information claire et fiable. Grâce à une meilleure information des utilisateurs, les impacts sur la santé et l'environnement de ces produits pourront être plus facilement appréhendés et limités.

Un groupe de travail dédié du Conseil national de la consommation, regroupant deux collègues (représentants des organisations professionnelles et représentants des associations de protection des consommateurs) et présidé par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, a été créé afin de proposer des mesures en matière d'amélioration de la lisibilité des étiquetages de ces produits. Ce groupe de travail doit, entre autres, étudier l'opportunité de mettre en place un étiquetage volontaire sur les produits ménagers et de fournir des recommandations. À partir des recommandations de ce groupe, attendues courant 2021, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation et du travail (Anses), Santé publique France et l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) seront saisis par les ministères afin de développer un étiquetage volontaire plus illustratif du niveau de vigilance à avoir lors de l'utilisation de ces produits.

Si la réglementation européenne le permet, l'opportunité de rendre cet affichage obligatoire sera étudiée après un premier retour d'expérience.

Le développement de l'information sur les produits ménagers est une illustration concrète des actions du PNSE 4 pour réduire l'impact de l'environnement sur notre santé et changer le quotidien de la population.